

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE PARIS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
tenue le 29 Novembre 2013 à l'Etrier de Paris.

Le Président Christian Formagne ouvre la séance à 20h. Il constate que 15 groupements sur 24, représentant 847 voix sur 986 sont présents ou représentés ou ont voté par correspondance.

Les deux quorums en nombre de groupements et en nombre de voix étant largement atteints, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Danièle Gaillard, Secrétaire générale, donne lecture du rapport moral ;

France Jaubertie, Vice-Présidente, commente les performances sportives des cavaliers parisiens et les championnats départementaux, organisés par le Comité départemental.

Michèle Blanchard, trésorière, fait lecture du rapport financier puis présente le budget 2013/2014 ;

Le Président Formagne fait le point sur l'application du nouveau taux de TVA prévu au 1er janvier 2014 et un large débat s'engage sur ce dossier lourd de conséquences pour les groupements parisiens.

Les résolutions proposées à l'Assemblée (rapport moral, rapport financier, budget, quitus au Comité) sont votés :

- 761 voix pour
- 86 voix contre

La séance est levée à 21 h.

Christian Formagne

Danièle Gaillard

